

ÉTÉ 2023

Pour les
enfants de
3 à 17 ans



LE GUIDE DES ACTIVITÉS DE BOLLÈNE

SPORTS · CULTURE · SÉJOURS · LOISIRS



CET ÉTÉ

ON SE PRÉPARE POUR LES
JO 2024

À CURIE ET ST FERRÉOL



PARIS 2024



GUIDE DES ACTIVITÉS

3 > 17 ANS

de Bollène

SPORTS • CULTURE • SÉJOURS • LOISIRS

ÉTÉ 2023

Sommaire

≈ ACCUEIL DE LOISIRS <i>Curie</i> : 3 > 5 ANS.....	4
≈ ACCUEIL DE LOISIRS <i>S-Ferréol</i> : 6 > 12 ANS.....	5
≈ <i>l'été</i> DE L'ESPACE JEUNES INTERCOMMUNAL : 11 > 17 ANS	6
≈ SÉJOUR <i>Nature</i> : 6 > 9 ANS.....	8
≈ SÉJOUR <i>Sport</i> : 10 > 13 ANS.....	10
≈ SÉJOUR <i>Voile</i> : 8 > 13 ANS.....	12
≈ INFORMATIONS ET FORMALITÉS.....	14
≈ TRANSPORT DES ACCUEILS DE LOISIRS.....	15

3 > 5 ans



3 > 5 ans

ACCUEIL DE LOISIRS

Curie

1^{ÈRE} PÉRIODE : DU 10 AU 28 JUILLET 2023

2^{ÈME} PÉRIODE : DU 31 JUILLET AU 25 AOÛT 2023

RÉSERVATIONS ET PAIEMENTS DU 22 MAI AU 16 JUIN 2023

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) situé au cœur du centre-ville, avenue Maréchal Leclerc (ancien bâtiment de la crèche municipale), offre aux plus jeunes un lieu de vie et d'apprentissage.

À destination des enfants de : 3 à 5 ans

THÈME : les JO de l'Antiquité à nos jours

Activités en Juillet-Août

- Parcours sportifs
- Jeux d'eau
- La forêt d'Emile Zarbre
- Activités manuelles
- Piscine
- Lac de Lapalud
- Grands jeux
- Randonnées
- Sorties extérieures à thème...

6 > 12 ans



6 > 12 ans

ACCUEIL DE LOISIRS

St-Ferréol

1^{ÈRE} PÉRIODE : DU 10 AU 29 JUILLET 2023

2^{ÈME} PÉRIODE : DU 31 JUILLET AU 25 AOÛT 2023

RÉSERVATIONS ET PAIEMENTS DU 22 MAI AU 16 JUIN 2023

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) St-Ferréol situé à Bollène, au pied de la colline de Barry, accueille tout au long de l'année les jeunes Bollénois.

À destination des enfants de : 6 ans (révolus au 10/07/2023) à 12 ans

THÈME : les JO de l'Antiquité à nos jours

Transport : Possibilité de transport gratuit en bus sur réservation

Activités en Juillet-Août

- Parcours sportifs
- Sports collectifs
- Tournoi de pétanque
- Jeux d'eau
- Activités manuelles
- Activités manuelles
- Piscine
- Paddle
- Grands jeux
- Escalade
- Course d'orientation
- Flèche ball
- Jump Park à Avignon

Et toi tu fais quoi cet été ?

VACANCES D'ÉTÉ DU 3 JUILLET AU 18 AOÛT

Sports,
loisirs
sorties &
séjours

ACTIVITÉS
À LA CARTE
POUR LES
11-17 ANS !

Retrouvez tous les renseignements
auprès des Espaces Jeunes Intercommunaux :
06 81 40 71 14 // julie.cozar@cclrp.fr



Les animateurs de l'espace jeunes sont en train de peaufiner les derniers détails du programme de l'été. Mais nous, on vous dit déjà un peu plus...



L'ÉTÉ DE L'ESPACE JEUNES EN DATES

➔ **Pré-inscriptions et choix des activités, sorties, séjours....**

Du Lundi 5 au vendredi 16 juin (sauf les mercredis) de 14h à 20h sur les 3 sites (Bollène, Lapalud et Mondragon);

➔ **À partir du lundi 26 juin** : attribution des activités pour chaque jeune (afin que chacun puisse profiter d'un maximum d'animations sans en priver les autres !)

➔ **Du 3 juillet au 18 août** : l'Espace Jeunes Intercommunal passe en mode été (programme du lundi au vendredi).

L'ÉTÉ DE L'ESPACE JEUNES EN CHIFFRES

➔ **2 tranches d'âge**
les 11-13 ans
(niveau collège minimum)
et les 14-17 ans

± **10 activités**
par semaine
(et par tranche d'âge)
Sport, activités manuelles, DIY,
culture...

➔ **2 sorties**
par semaine
(et par tranche d'âge)
Canoë, Wave Island, Baignade dans
l'Ardèche, visites culturelles...

➔ **2 jours d'ouverture du**
Point Information Jeunesse
avec 1 journée "sortie"
et 1 journée "rdv"

➔ **1 soirée**
par semaine
(et par tranche d'âge)

➔ **2 séjours**
(de 5 à 7 jours)
pour les 14 - 17 ans

➔ **1 séjour à la montagne**
Saint-Vincent-les-Forts

➔ **1 séjour à la mer**
Pradet

Maintenant que nous avons aiguisé votre curiosité, il n'y a plus qu'à créer une alerte pour votre téléphone pour le 5 juin et rester à l'affût de la parution des programmes, dès le 30 mai. Ils seront disponibles dans les sites de l'espace jeunes et sur tous les supports de l'interco : site internet, facebook et instagram.

6 > 9 ans



6 > 9 ans

SÉJOUR Nature à Montselgues

Du 17 au 21 JUILLET 2023

PRÉ-INSCRIPTIONS DU 22 MAI AU 2 JUIN 2023

Le séjour « NATURE » à Montselgues permettra aux enfants de vivre des moments intenses de partage, de découverte de soi autour d'un environnement naturel. Le milieu montagnard, pour se dépenser, se dépasser, un patrimoine naturel pour de nouvelles expériences adaptées à l'âge des enfants, couplé à la vie commune, feront de ces 5 jours un temps chargé de souvenirs favorisant l'épanouissement de chacun.



COUPON-RÉPONSE PRÉ-INSCRIPTION SÉJOUR À MONTSELGUES

À retourner au Service Enfance et Jeunesse - Espace Curie - Av. Maréchal Leclerc

ATTENTION : La pré-inscription ne vaut pas l'inscription !

L'enfant part-il en séjour pour la première fois Été ou Hiver : **OUI - NON** (barrez la mention inutile)

La Ville se donne le droit d'annuler le séjour dans le cas où les conditions sanitaires ne peuvent pas être respectées

Si plus de 48 enfants à la pré-inscription les critères de priorité sont les suivants : **enfants Bollénois / Enfants n'étant jamais partis**

IDENTITÉ DE L'ENFANT

NOM :

PRÉNOM :

Adresse :

Téléphone :

Date de naissance : Age : Sexe :

GÎTE "LA FAGE"

(07140 MONTSELGUES)

Dans un cadre préservé des Cévennes d'Ardèche, à 1000 mètres d'altitude, le gîte "La Fage" est situé au coeur du village de Montselgues.



Le trajet, aller-retour, s'effectuera en car. Les enfants bénéficieront d'un tout nouvel hébergement composé de chambres de 2 à 4 lits, toutes équipées de douches et sanitaires.

Séjour à destination des enfants de : 6 à 9 ans

Nombre de places disponibles : 48

Séjour encadré par 1 directeur et 4 animateurs.

Réunion d'information le **lundi 26 juin 2023 à 18h30** à la **salle Georges Brassens** pour les familles dont les enfants ont été retenus.

Activités

- Course d'orientation
- VTT
- Randonnées
- Canoë
- Visite de la Tourbière
- Visite de la miellerie



10 > 13 ans



10 > 13 ans

SÉJOUR Sport à Ancelle

Du 24 au 28 juillet 2023

PRÉ-INSCRIPTIONS DU 22 MAI AU 2 JUIN 2023

Le séjour « SPORT » à Ancelle permettra aux enfants de vivre des moments intenses de partage, de découverte de soi autour d'un environnement naturel. Le milieu montagnard, comme espace de jeux, d'apprentissage, un patrimoine naturel pour de nouvelles expériences adaptées à l'âge des enfants, couplé à la vie commune, feront de ces 5 jours un temps chargé de souvenirs favorisant l'épanouissement de chacun.



COUPON-RÉPONSE PRÉ-INSCRIPTION SÉJOUR À ANCELLE

À retourner au Service Enfance Education Jeunesse - Espace Curie - Av. Maréchal Leclerc

ATTENTION : La pré-inscription ne vaut pas l'inscription !

L'enfant part-il en séjour pour la première fois Été ou Hiver : **OUI - NON** (barrez la mention inutile)

La Ville se donne le droit d'annuler le séjour dans le cas où les conditions sanitaires ne peuvent pas être respectées

Si plus de 48 enfants à la pré-inscription les critères de priorité sont les suivants : **enfants Bollénois / Enfants n'étant jamais partis**

IDENTITÉ DE L'ENFANT

NOM :

PRÉNOM :

Adresse :

Téléphone :

Date de naissance : Age : Sexe :

CHALET "L'ARCHE"

(05260 ANCELLE)

Situé à Ancelle, à proximité du village et de la base de loisirs, le Chalet « L'Arche » est implanté au cœur de la vallée du Champsaur dans les Hautes-Alpes à 1340 m d'altitude et au milieu des mélèzes.



Le trajet, aller-retour, s'effectuera en car.

Les enfants bénéficieront d'un hébergement dans des chambres spacieuses de 4 à 8 lits, toutes équipées de sanitaires et salle de bains. Ils pourront profiter de la piscine privée de l'hébergement.

Séjour à destination des enfants de : 10 à 13 ans

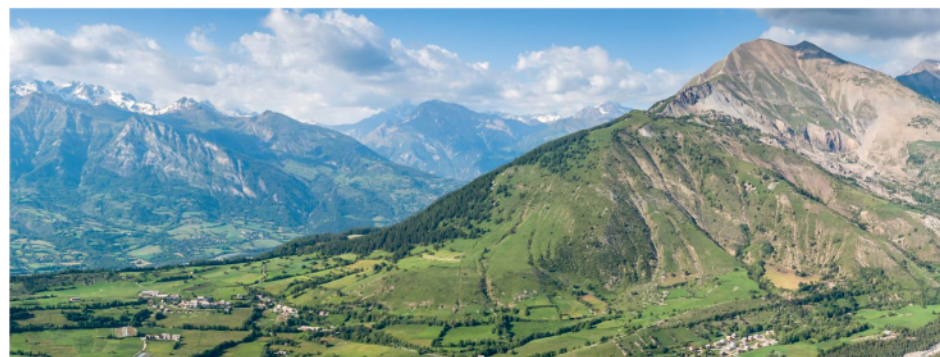
Nombre de places disponibles : 48

Séjour encadré par 1 directeur et 4 animateurs.

Réunion d'information le jeudi 29 juin 2023 à 18h30 à la salle Georges Brassens pour les familles dont les enfants ont été retenus.

Activités

- Aquarando
- 1 journée au plan d'eau de S'-Bonnet en Champsaur
- Bouées tractées
- Parc de Loisirs Drouve Land
- Piscine du chalet



8 > 13 ans



SÉJOUR Voile au Pradet

8 > 13 ans

Du 21 AU 25 AOÛT 2023

PRÉ-INSCRIPTIONS DU 22 MAI AU 2 JUIN 2023

Le séjour « VOILE » au Pradet est destiné aux enfants et ados âgés de 8 à 13 ans, leur donnant l'occasion de s'amuser, de faire de nouvelles connaissances, et de profiter du bord de mer ainsi que des belles plages. Un cocktail d'activités et de sorties (nautique, baignade, sportive...) seront proposés afin de profiter pleinement de leur semaine.



COUPON-RÉPONSE PRÉ-INSCRIPTION SÉJOUR AU PRADET

À retourner au Service Enfance Education Jeunesse - Espace Curie - Av. Maréchal Leclerc

ATTENTION : La pré-inscription ne vaut pas l'inscription !

L'enfant part-il en séjour pour la première fois Été ou Hiver : **OUI - NON** (barrez la mention inutile)

La Ville se donne le droit d'annuler le séjour dans le cas où les conditions sanitaires ne peuvent pas être respectées

Si plus de 48 enfants à la pré-inscription les critères de priorité sont les suivants :
enfants Bollénois / Enfants n'étant jamais partis

IDENTITÉ DE L'ENFANT

NOM :

PRÉNOM :

Adresse :

Téléphone :

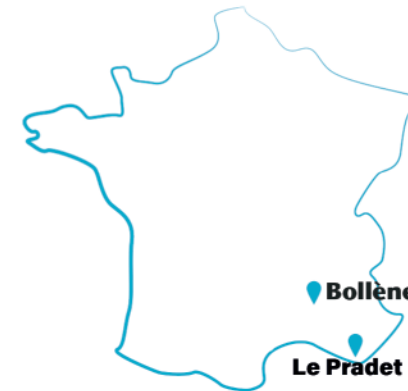
Date de naissance : Age : Sexe :

LE MAS DE L'ARTAUDE

(83220 LE PRADET)

Situé sur la Côte d'Azur entre Toulon et les Iles d'Or, juste en bordure de mer.

Offrant un accès direct aux plages et à la baignade



Le trajet, aller-retour, s'effectuera en car.

Les enfants bénéficieront d'un hébergement en pension complète dans des chambres de 4 à 6 lits.

Ils profiteront d'un parc boisé de 2,5 hectares ainsi que d'une piscine privée.

Séjour à destination des enfants de : 8 à 13 ans

Nombre de places disponibles : 48

Réunion d'information le jeudi 27 juillet 2023 à 18h30 à la salle Georges Brassens pour les familles dont les enfants ont été retenus.

Activités

- Baignade en mer / Piscine
- Grands jeux
- Initiation à la voile (Optimist)
- Veillées à thème



Informations et Formalités

Dossiers disponibles sur www.ville-bollene.fr ou au service éducation enfance jeunesse

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement se fera soit :

- Par le Portail Famille (via le site internet de la Ville www.ville-bollene.fr) pour paiement en CB : Uniquement pour le centre de loisirs
- par chèque ou espèces directement au service éducation enfance jeunesse - Espace administratif Curie : accueil de loisirs et séjours

LES SÉJOURS

1. CRITÈRES RELATIFS À L'INSCRIPTION DES ENFANTS (rappel)

Une priorité sera donnée aux :

- Enfants bollénois
- Enfants n'étant jamais partis

Vous pouvez effectuer plusieurs choix en fonction de vos priorités de départ. L'ensemble de ces choix sera positionné en fonction des critères retenus ci-dessus. (Les enfants non retenus seront automatiquement inscrits sur une liste d'attente).

2. ASSURANCE

L'assurance est comprise dans le séjour et couvre l'ensemble des activités proposées ainsi que le transport.

3. SOINS MÉDICAUX

Les frais occasionnés par les soins médicaux (médecins, pharmacie, analyses, etc.) seront facturés aux familles. À réception du paiement, elles recevront les feuilles de soins qui leur permettront de percevoir le remboursement de leur caisse locale de Sécurité Sociale et de leur mutuelle.

4. AIDES AUX FAMILLES

Pour les familles nécessitant une aide financière contactez le CCAS de Bollène au 04 90 40 51 05.

5. TARIFS POUR LES SÉJOURS

Pour les Bollénois :

- inf. ou égal à 396€ : 75€ • de 797€ à 1196€* : 125€
- de 397€ à 796€ : 100€ • sup. à 1196€* : 150€

Extérieur : 175€

LES ACCUEILS DE LOISIRS CURIE ET ST FERRÉOL

1. TARIFS (hors repas - à la journée uniquement)

Pour les Bollénois :

- inf. ou égal à 396€ : 4€ • de 797€ à 1196€* : 6€
- de 397€ à 796€ : 5€ • sup. à 1196€* : 8€

Extérieur : 10€

2. DATES D'INSCRIPTION

Pour les séjours :

- Pré-inscriptions du 22 mai au 2 juin 2023

Pour les accueils de loisirs juillet/août :

- Inscriptions du 22 mai au 16 juin 2023

3. HORAIRES D'OUVERTURE DES ACCUEILS DE LOISIRS CURIE ET SAINT-FERRÉOL

- Accueil des enfants : Le matin de 7h30 à 9h
- Départ des enfants : Le soir de 17h à 18h

4. RESTAURATION

Le repas est facturé par la Communauté de Communes Rhône Lez Provence. Un dossier devra être fait en amont (4,40 € le repas).

5. PAI (Projet d'accueil individualisé)

Si l'enfant fait l'objet d'un PAI :

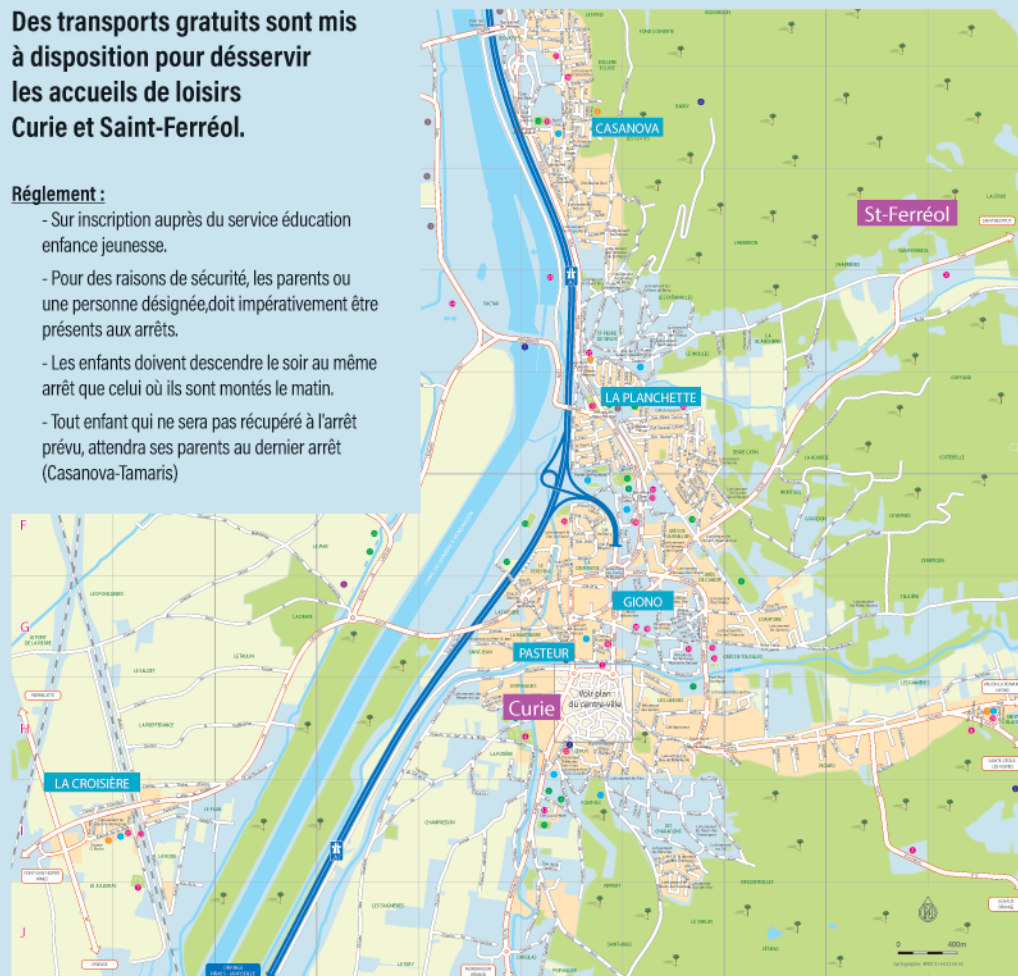
- La copie du PAI doit être jointe au dossier avec la fiche de liaison sanitaire;
- Les médicaments seront remis à l'équipe de direction dans leur emballage d'origine avec la notice en mentionnant le nom et le prénom de l'enfant.

Transports gratuits des accueils de loisirs

Des transports gratuits sont mis à disposition pour desservir les accueils de loisirs Curie et Saint-Ferréol.

Règlement :

- Sur inscription auprès du service éducation enfance jeunesse.
- Pour des raisons de sécurité, les parents ou une personne désignée, doit impérativement être présents aux arrêts.
- Les enfants doivent descendre le soir au même arrêt que celui où ils sont montés le matin.
- Tout enfant qui ne sera pas récupéré à l'arrêt prévu, attendra ses parents au dernier arrêt (Casanova-Tamaris)



ALLER	LIEUX ARRÊTS	RETOUR	LIEUX ARRÊTS
7h30	Casanova (Tamaris)	17h00	Saint-Ferréol
7h40	Planchette (Matines)	17h20	Pasteur (Av. du Maréchal Leclerc)
7h50	La Croisière	17h25	Giono (Intermarché)
8h05	Giono (Police Municipale)	17h40	La Croisière
8h10	Pasteur (Av. du Maréchal Leclerc)	17h50	Planchette (Matines)
8h30	Saint-Ferréol	18h00	Casanova (Tamaris)



**ÉTÉ
2023** **3/17
ANS**

**LE GUIDE
DES ACTIVITÉS
DE BOLLENE**

Service Education Enfance Jeunesse

Espace Curie - Avenue Maréchal Leclerc — 84500 Bollène

Tél. : 04 90 40 51 15 - 04 90 40 51 79 - Courriel : service.jeunesse@ville-bollene.fr

